



Procès-verbal de la

Séance plénière du Conseil général

Mardi 14 juin 2022 à 19h30

Lieu : Salle de la Morge, Châteauneuf
Présences : 26 conseillers généraux (voir liste) / 9 conseillers communaux
Excusée : Roh Chloé
Absents : Fournier Sébastien, Joly Anaël, Monod Charlotte

M. Jean-Daniel Vergères ouvre la séance à 19h30 en saluant les personnes présentes. Il passe à l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la constitutive du 14 décembre 2021.
 2. Compte 2021 de la Municipalité :
 - 3.1) Examen du compte 2021 de la Municipalité.
 - 3.2) Rapport de la COGES.
 - 3.3) Rapport de l'organe de révision.
 - 3.4) Approbation du compte 2021 de la Municipalité.
 3. Rapport de la commission EEE (Edilité – Energie – Environnement), Services techniques et GastroVert.
 4. Règlement du conseil général :
 - 4.1) Message de la commission du règlement du conseil général.
 - 4.2) Approbation du règlement du conseil général.
 5. Motion : modification de l'article 16, alinéa 1 du RCCZ.
 6. Postulat : subvention panneaux solaires.
 7. Traitement du postulat : réflexion de fond sur le vignoble de Conthey.
 8. Traitement du postulat : gratuité des transports publics pour les jeunes et les seniors.
 9. Informations de la Municipalité.
 10. Divers.
-

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021

Au niveau des excusés, M. Damien Fumeaux relève une coquille concernant M. Ueli Güller (et non Ulrich Güller). La correction sera apportée. Pour le surplus, le PV est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Compte 2021 de la Municipalité

Examen du compte 2021 de la Municipalité et rapport de la COGES

M. Jean-Daniel Vergères procède à la lecture du compte 2021 de la Municipalité rubrique par rubrique.



	Comptes de fonctionnement	Charges	Revenus	Remarques mentionnées par la COGES
0	Administration générale	5 334 232.35	439 574.53	011.3130.01 Frais de port 022.3132.05 Honoraires 029.3144.04 Frais d'entretien
1	Sécurité publique	2 403 512.42	713 651.62	111.3111.01 Véhicules, machines et appareils
2	Enseignement et formation	7 222 883.65	267 440.64	212.3130.55 Transport des élèves 217.3101.01 Matériel d'entretien 217.3144.01 Frais d'entretien des bâtiments scolaires 217.3144.05 Frais d'entretien pour les salles de gymnastique
3	Culture, loisir et culte	3 669 881.12	243 215.15	322.3101.01 Matériel et équipement 322.3144.01 Frais d'entretien 342.3141.01 Entretien des chemins pédestres 342.5010.01 Chemins pédestres
4	Santé	1 810 510.59	0.00	Aucune
5	Prévoyance sociale	5 814 601.93	1 818 163.21	Aucune
6	Trafic	3 859 815.83	355 954.61	615.3130.05 Mobilité douce 622.4240.01 Participation des utilisateurs de la voie CFF 629 Transports publics
7	Protection et aménagement de l'environnement	5 723 793.37	5 044 003.62	720.4510.01 Prélèvement sur le "Fonds spécial de fonctionnement des eaux usées"
8	Economie publique	916 623.22	1 245 696.86	Aucune
9	Finances et impôts	898 618.87	26 748 512.31	963.4411.01 Gains ventes immobilisation PF
	Total	37 654 473.35	36 876 212.55	
	Excédent de charges		-778 260.80	



	Comptes d'investissement	Dépenses	Recettes	Remarques mentionnées par la COGES
0	Administration générale	107 526.60	95 040.00	Aucune
1	Sécurité publique	51 894.10	0.00	Aucune
2	Enseignement et formation	242 147.85	0.00	Aucune
3	Culture, loisir et culte	409 446.90	0.00	341.5040.01 Vestiaires Sécheron
4	Santé	0.00	0.00	Aucune
5	Prévoyance sociale	0.00	0.00	Aucune
6	Trafic	1 773 226.15	0.00	615.5010.01 Routes communales
7	Protection et aménagement de l'environnement	3 099 075.30	941 087.30	741.5610.01 Correction du Rhône
8	Economie publique	432 127.50	0.00	850.5540.01 Actions PhytoArk 871.5060.01 Panneaux solaires
9	Finances et impôts	0.00	0.00	
	Total	6 115 444.40	1 036 127.30	
	Excédent de dépenses		5 079 317.10	

Mme Kathleen Rossier-Moll, présidente de la COGES, délivre les conclusions de la commission de gestion, remercie Mme Alexandra Jacquod et le team des finances, Messieurs Christophe Germanier, Gautier Moulin et Jean-Daniel Vergères et recommande au conseil général de bien vouloir approuver les comptes présentés.

Rapport de l'organe de révision

Mme Christelle Coudray donne lecture du rapport de l'organe de révision qui conclut notamment que les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Approbation du compte 2021 de la Municipalité

Le compte 2021 de la Municipalité est approuvé à l'unanimité des membres présents. M. Christophe Germanier remercie le législatif pour la confiance témoignée et explique notamment que ces comptes ont été impactés d'une part par l'épidémie de Covid-19 et les conséquences de la réforme fiscale RFFA. M. Christophe Germanier rappelle que les comptes présentent des chiffres rouges pour la deuxième année consécutive. Il relève cependant l'adéquation entre le compte et le budget, ce qui démontre une bonne maîtrise des charges. Il insiste sur la forte diminution des revenus fiscaux, notamment des personnes morales. Au niveau des investissements, M. Christophe Germanier indique que plus de 70% des investissements prévus ont pu être réalisés.

3. Rapport de la commission EEE (Edilité – Energie – Environnement), Services techniques et GastroVert

A la suite du rapport précité, M. José Bénitez, président de la commission EEE, apporte quelques renseignements supplémentaires, notamment liés au taux de remplissage des déchets gastro dans les sacs à ordures et des conséquences y relatives au niveau des rétributions. Il indique que les estimations financières présentées doivent être peaufinées. La commission recommande à l'Exécutif d'analyser plus en détail la mise en œuvre d'une collecte de déchets gastro sur la commune.

M. Gérald Nanchen ajoute également des éléments liés à l'organisation de ce service dans le Bas-Valais et en Valais Central (Satom, UTO, sous-traitants). Il est ensuite répondu à diverses interrogations de sa part.



M. Damien Fumeaux se pose la question quant à la possibilité offerte au citoyen d'amener directement ces déchets dans les déchetteries de la commune. Il est répondu que cette possibilité est déjà offerte, cependant elle n'est ni encourageante, ni écologique.

Quelques précisions par rapport à la genèse du projet et certains aspects pratiques sont encore apportés par M. Philippe Germanier, conseiller communal en charge du territoire et de l'environnement.

M. Christophe Germanier, faisant suite à la demande de la commission quant à son implication dans les projets de la commune, rappelle les rôles respectifs de l'Exécutif et du Législatif. Notamment que l'aspect opérationnel appartient au Conseil communal. M. Jean-Daniel Vergères ajoute que ce sujet a également été clarifié lors d'une séance entre le bureau du Conseil général et les présidents des commissions.

4. Règlement du conseil général :

Les deux groupes par leurs chefs respectifs et messieurs Damien Fumeaux et Ueli Güller acceptent l'entrée en matière et demandent de l'approuver en deux lectures.

Message de la commission du règlement du conseil général

M. Ralph Pellissier, président de la commission relative à la modification du Règlement du Conseil général présente le travail effectué et la méthodologie suivie par ladite commission.

M. Cédric Udry, rapporteur de la commission relative à la modification du Règlement du Conseil général, passe en revue les modifications apportées par rapport à la version actuelle.

M. Jean-Daniel Vergères indique que des amendements ont d'ores et déjà été déposés.

Approbation du règlement du Conseil général en première lecture

Le règlement du Conseil général est accepté en première lecture par 24 voix. Deux conseillers le refusent.

5. Motion : modification de l'article 16, alinéa 1 du RCCZ

Les cosignataires de la motion n'ont pas de complément ou développement à ajouter.

M. Philippe Germanier, conseiller communal en charge du territoire et de l'environnement indique au législatif qu'une révision totale est en cours.

M. Frank Philipposian, au nom de l'Alliance communale et en lien avec l'intervention précédente de M. Philippe Germanier, propose aux dépositaires de transformer la motion en postulat.

La motion est transformée en postulat qui est accepté et transmis à l'Exécutif.

6. Postulat : subvention panneaux solaires

M. Damien Fumeaux commente son postulat demandant à ce que la commune de Conthey étudie la possibilité de subventionner l'installation de panneaux solaires.

M. Daniel Gyger apporte quelques considérations de son expérience professionnelle.

Mme Clémentine Roos indique que l'Alliance communale s'est penchée sur ce postulat et souhaite préciser que ce thème est depuis longtemps sur la table du Conseil municipal (motion du groupe du Centre du 04.12.2019 sur la promotion des énergies renouvelables, plan directeur des énergies – présentation du 08.06.2021). En conclusion, l'Alliance communale est d'avis que ce postulat est redondant et le combat.



M. Stéphane Marquis indique également que le postulat est combattu par le Centre, ce dernier devenant sans objet pour les mêmes motifs qu'indiqués ci-avant et au vu des réponses apportées à ladite motion.

Le postulat est combattu par 24 Conseillers généraux. Une abstention est enregistrée.

7. Traitement du postulat : réflexion de fond sur le vignoble de Conthey

La réponse écrite a été transmise au Législatif en marge de cette séance plénière.

M. Julien Fournier cosignataire du postulat remercie l'Exécutif pour les réponses amenées. S'il se dit peu convaincu par la conclusion en lien avec le développement de l'Agglo Valais Central, il se réjouit des mesures concrètes qui seront rapidement mises en place.

M. Frank Philippossian émet un commentaire incitant la commune à s'intéresser aux nouvelles techniques de dépollution des sols de vignes, notamment en lien avec le contingent des SDA (surfaces d'assolement).

8. Traitement du postulat : gratuité des transports publics pour les jeunes et les seniors

Madame Marie-Angèle Imstepf remercie l'Exécutif pour la réponse transmise et indique sa déception quant à cette dernière. Elle relève notamment le fait que le sujet reste ouvert.

M. Philippe Germanier amène quelques compléments, notamment en lien avec le fait que même s'il y a des possibilités d'encouragement aux transports publics, certaines contraintes sont observées en lien avec les villages des hauts de Conthey.

9. Informations de la Municipalité

- Structures d'accueil : M. Christophe Germanier indique que quelques modifications partielles interviendront concernant la tarification des prestations. Un portail a été mis en place concernant l'organisation parents-administration. La construction de la nouvelle crèche-nurserie sera mise à l'enquête durant l'automne. Un crédit d'engagement sera soumis en mars 2023.
- Nonagénaires : M. Christophe Germanier informe qu'une rencontre entre les nonagénaires de la commune et les autorités a été planifiée. Le nombre croissant de cette population ne permet plus les visites individuelles pratiquées auparavant.
- Fiscalité : M. Christophe Germanier informe les Conseillers généraux qu'une révision des valeurs locatives est en cours.
- Règlement des eaux : M. Christophe Germanier rappelle que la commission des règlements étudie actuellement le Règlement sur les eaux potables. Il précise qu'il a été demandé par la Canton que le Règlement des eaux à évacuer soit traité en parallèle. Il informe également qu'en fin d'année 2021, un nouveau modèle de l'Etat du Valais a été mis à disposition des communes. Ces dernières sont tenues de s'y conformer.
- Révision politique salariale : M. Christophe Germanier informe que la politique salariale de l'Administration a été revue. En ce sens, un congé modification (obligation légale) a été donné à l'ensemble du personnel, comme les contrats ont tous été revus. Il relève également une vague de démissions (à Conthey et ailleurs). Ceci est notamment dû à la pénurie de main d'œuvre sur le marché et l'attractivité de l'administration cantonale ou d'entreprises sous l'égide de la confédération par exemple.
- Vin officiel : M. Christophe Germanier informe que de nouvelles directives ont été mises en place concernant le vin officiel de la commune. Mme Nathalie Franzé, Conseillère communale en charge de la culture, du tourisme et des sports précise ces directives et indique le nom des caves retenues.



10. Divers

M. Christophe Germanier répond aux questions de M. Gérald Nanchen concernant l'implantation de vélos en libre-service sur la commune. Conthey fait bel et bien partie de ce projet regroupant 12 communes. Entre cinq et six stations seront installées sur le territoire contheysan dès le printemps 2023.

M. Damien Fumeaux demande où en est la commune avec le nouveau PAZ (Plan d'Affectation des Zones). M. Philippe Germanier informe que la révision des RCCZ et PAZ sont au budget 2022. L'administration est assistée par un urbaniste conseil. Le Conseil Municipal a attribué un mandat à un bureau d'urbaniste. Une adjudication concernant le concept nature et paysage (obligation cantonale) a également été réalisée en faveur d'un autre bureau. La révision va s'étaler de 2023 à 2024 et pourrait, sous réserve d'oppositions, entrer en force en 2025. Sans pouvoir se prononcer sur d'éventuels changements, M. Philippe Germanier énumère les différentes problématiques à traiter (zones d'infiltrations, îlots de chaleurs, etc.). Il précise encore que le périmètre d'urbanisation a été soumis à l'Etat et ses développements ont été jugés de cohérents.

M. Christophe Germanier ajoute quelques compléments, notamment à propos du PDI (Plan Directeur Intercommunal) qui sera présenté fin 2022 et avec la LAT (Loi d'Aménagement du Territoire).

Messieurs Daniel Gyger et Guillaume Papilloud s'inquiètent de l'avancement des travaux concernant les places de jeux de Sensine et Aven. Il est répondu que du retard avait été enregistré en raison des délais de livraisons des différents éléments et afin de régler un problème d'infiltrations pour Aven. Les deux places de jeux seront ouvertes dès que la sécurité y sera assurée.

M. José Bénitez fait remarquer qu'il manque toujours un membre à la commission EEE. Les démarches pour son remplacement sont en cours.

M. Jean-Daniel Vergères s'inquiète de l'arrêt des travaux aux « Pinèdes ». Il est répondu que les travaux sont en stand-by des compléments ayant été demandés par le Canton.

Le président remercie l'Assemblée pour sa discipline, souhaite à toutes et tous un bel été et donne rendez-vous au Législatif le 11 octobre 2022 pour la prochaine séance plénière.

- Annexes :**
- Procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021.
 - Compte 2021 de la Municipalité.
 - Rapport de la COGES sur le compte 2021 de la Municipalité.
 - Rapport de la commission EEE sur les services techniques et sur GastroVert.
 - Règlement du Conseil général soumis à adoption.
 - Motion concernant la modification de l'article 16, alinéa 1 du RCCZ.
 - Postulat : subvention panneaux solaires.
 - Réponse au postulat : réflexion de fond sur le vignoble de Conthey.
 - Réponse au postulat : gratuité des transports publics pour les jeunes et les seniors.
 - Question écrite concernant le PAZ.

Conthey, le 14 juin 2022

Le Président du Conseil général



Jean-Daniel Vergères

Le secrétaire du Conseil général



Josué Coudray